



**Intervention de Dominique Orliac sur la proposition de loi  
visant à assurer la revalorisation des pensions de retraites  
agricoles**

**Commission des affaires sociales  
Séance du mercredi 25 janvier 2017**

**Madame la Présidente,  
Madame le Rapporteur,  
Mes chers collègues,**

**Nous étudions ce matin la proposition de loi de nos collègues  
du groupe GDR visant à assurer la revalorisation des pensions de  
retraites agricoles en France continentale et en Outre-mer.**

**Parmi le plan quinquennal relatif à la revalorisation des  
retraites agricoles promis par le Président de la République en  
2012, plusieurs avancées ont été réalisées notamment à travers la  
loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraite et la loi  
de financement de la sécurité sociale pour 2014. De plus,  
l'extension de la Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO) aux  
conjoints et aides familiaux ainsi que la garantie d'une pension**

**minimale, de base et complémentaire, de 75% du SMIC net pour une carrière complète faisaient partie du dispositif gouvernemental visant à revaloriser les petites retraites agricoles. Je voudrais juste faire un rappel : en 2000, lorsque Lionel Jospin était Premier Ministre, le montant des retraites agricoles était à 75% du SMIC. Malheureusement, aucune augmentation n'a été réalisée pendant 10 ans.**

**Toutefois, alors que ces deux outils sont venus renforcer les petites retraites agricoles, force est de constater que la précarité continue d'exister pour bon nombre de la profession.**

**Vous le notez dans votre exposé des motifs, Monsieur le Rapporteur, d'après la DREES, les pensions moyennes des retraités non-salariés agricoles étaient de 710 euros en 2014 et comme nous l'avons vu hier soir sur une autre proposition de loi de votre groupe GDR, il y a une différence relevée de près de 280 euros entre les hommes (850 euros) et les femmes (570 euros).**

**Ainsi, comme le rappelle l'Observatoire des inégalités reprenant l'Insee et ses chiffres de 2014, en France, un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 840 euros ou 1008 euros après impôts et prestations sociales. On voit bien qu'une petite retraite de 850, pire de 570 euros pour les femmes, place certains de nos agricultrices et agriculteurs dans une réelle précarité.**

**De plus, nous le savons, les inégalités entre nos territoires subsistent malheureusement. Si nos agriculteurs de métropoles doivent faire face à de nombreuses difficultés financières, notre groupe des Radicaux de Gauche conçoit bien volontiers que la situation des agriculteurs en Outre-mer est également problématique. Le climat, la météo ne permet pas forcément une diversité d'exploitation des terres agraires et nous devons bien évidemment prendre ces paramètres en compte.**

**Ainsi, votre proposition de loi tente de remédier à la précarité et aux petites retraites agricoles. Avec le Titre et**

**l'Article 1<sup>er</sup>, vous désirez garantir un niveau minimum de pensions en l'augmentant à 85% du SMIC. Notre groupe des Radicaux de Gauche vous soutient dans cette démarche qui nous semble réellement agir contre la précarité.**

**Afin d'assurer l'équilibre du régime et l'augmentation du minimum de pensions à 85% du SMIC, l'Article 2 de votre proposition de loi propose d'assujettir les revenus financiers des sociétés financières et non financières liées au secteur agricole à une contribution d'assurance vieillesse complémentaire. Notre groupe des Radicaux de Gauche entend vos revendications et là aussi soutient l'esprit et l'idée portés par ce second article.**

**Enfin, vos articles 3 et 4 prévoient plusieurs dispositions afin de revaloriser les pensions des non-salariés et des salariés agricoles des départements et régions d'outre-mer. À ce titre, il me semble que la rédaction de votre article 3 ne crée pas d'exclusivité pour les ultramarins.**

**Notre groupe attendra de voir la tournure que prendra ce texte notamment avec vos amendements, Monsieur le Rapporteur. Mais soyez d'ores et déjà assuré du soutien de notre groupe des Radicaux de Gauche sur la problématique importante soulevée par votre proposition de loi.**

**Je vous remercie.**